

DÉODATIENS

Dossier

CADRE DE VIE : POUR DEVENIR UNE VILLE JARDIN

Plus que de fleurissement, on parle aujourd'hui d'embellissement tant le cadre de vie dépend de bien d'autres choses que de petites fleurs. Changement de mentalités, accent mis sur le développement durable, nouvelles techniques, Saint-Dié-des-Vosges est entrée dans une phase de transition. Avec l'objectif de devenir une ville jardin.



A l'heure où nous mettons sous presse, et compte tenu des élections législatives, le Maire de Saint-Dié-des-Vosges a souhaité suspendre la parution de son éditorial dans le magazine municipal «Déodatien».



SOMMAIRE

- 3 Sur le vif
- 4-5 Actualité
- 6 Enfance
Modes de garde : la fin du casse-tête estival
- 7 Territoire durable
Des actions sur tous les fronts
- 8-10 Grand Angle
Embellissement : une ville jardin en pleine transition
- 13 De nous à vous :
Voirie : gros travaux d'enfouissement
- 14 Des sorties
- 16 Rencontre avec Pierre Christophe

Directeur de la publication : David Valence
Rédactrice en chef : Laetitia Martel
Rédactrices : Laure Costalonga, Nadine Malbrun, Laetitia Martel, Fabienne Schneider, Josée Tomasi
Réalisation technique : Aurélie Anneheim, Laurent Stoll
Photographies : Mélina Georgeon, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign
Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
Le trois minutes



La Fête de l'Europe a donné lieu à la remise de la médaille de la Ville à Mmes Labadie et Landau distinguées pour leur engagement dans un jumelage scolaire franco-allemand. Une création d'un street-artiste, l'interprétation de l'Ode à la Joie par l'Orchestre Symphonique de la Ville et la chorale Iségoria, une conférence et une exposition célébraient le 60^e anniversaire des Traités de Rome.



L'initiative séduit. Une vingtaine de producteurs locaux, regroupés en association, gèrent les étapes de la vente. Ainsi, les clients profitent d'une qualité locale et de prix attractifs. Jusqu'au mardi minuit, vous passez commande et payez en ligne sur www.drive-fermier-saintdie.fr et le vendredi suivant vous récupérez votre panier au 1 rue des Folmard à Saint-Dié-des-Vosges entre 17 h et 19 h.

Les cérémonies patriotiques possèdent une force émotionnelle qui surprend parfois les personnes présentes. Ce fut le cas le 8 mai lorsque la petite Inès Martel lut le message national évoquant la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie.



Organisé par la Ville dans le cadre de l'opération «Vosges, le plus beau est avenir», un grand nettoyage de printemps s'est déroulé en avril. Nettoyage de printemps de tous les records, d'ailleurs, puisque si 660 kg de déchets ont été ramassés (+ 100 kg/2016), la participation a connu une hausse spectaculaire de 88 % avec 277 volontaires contre 147 l'an dernier ! Saluons la présence de 197 élèves du public et du privé ainsi que la belle mobilisation dans les quartiers.





21 JUIN

Que l'été et la musique soient !

Cinquante-deux nuances de clefs de sol, d'ut ou de fa accueilleront le solstice d'été mercredi 21 juin à l'occasion de la fête de la musique. Impossible de détailler ici les animations concoctées par Véronique Vallée, directrice du Conservatoire Olivier-Douchain avec le soutien du Service EMA de la Ville, tant elles sont nombreuses. Mais vous pouvez déjà vous réjouir car, que vos pas vous mènent place de-Gaulle, sous la Tour de la Liberté, rue Thiers, place du Marché, à la cathédrale, dans les bars,

les restaurants, place Saint-Martin avec l'UDAC ou en autres lieux, tous les genres seront représentés.

36^e édition

Vous raffolez de l'ambiance latino, vous préférez le karaoké, le rock, le slam, les chorales ou encore entendre l'Orchestre Symphonique, découvrir les arts du cirque, vibrer autour des platines, l'accordéon vous donne des ailes... alors, que vous veniez en famille, entre amis ou seul

(vous ne le resterez probablement pas longtemps), cette 36^e édition est faite pour vous. Vous sifflez comme un rossignol, vous jouez d'un instrument, vous chantez comme un prétendant de *The Voice*, vous dansez le jazz et la java, vous réalisez des claquettes d'hidalgo..., ne soyez pas timide, descendez dans la rue et partagez votre bonheur !

Programme sur www.saint-die.eu

MESSE DE SAINT-DÉODAT

Une fois par an, la chapelle Saint-Déodat, édifiée à partir du XV^e siècle rue du Petit-Saint-Dié, ouvre ses portes pour une messe en l'honneur du fondateur de la ville. Elle aura lieu le vendredi 16 juin à 10 h 30.

UNE MARCHÉ POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG

L'Union départementale pour le don de sang bénévole et l'amicale déodatienne organisent la Journée mondiale des Donneurs de sang à Saint-Dié-des-Vosges le dimanche 11 juin à partir de 9 h. La déclinaison «Marche patrimoniale» prendra deux formes, au choix, depuis la Tour de la Liberté : une marche de 2 h 45 environ baptisée «Ville et verdure», départs entre 9 h et 10 h 30 ; une marche «Priorité ville» d'1 h 15, accessible à tous, départs entre 10 h 45 et 11 h 30. Un barbecue sera proposé (13 €) à l'issue.

Renseignements et inscriptions rapides (marche et/ou repas) au 06 89 60 87 26.



QUARTIERS

Deux fêtes sinon rien !

La ville sera en fête, le samedi 1^{er} juillet, grâce à deux temps forts organisés à Kellermann et Saint-Roch, mais évidemment ouverts à tous les Déodatien !

Kellermann

Sur le thème Nature et Environnement et portée par la municipalité, la fête de quartier de Kellermann s'installera avenue Léon-Grandjean, entre La Nef et le centre social Lucie-Aubrac. De 14 h à 19 h, de nombreuses animations seront mises en place : stands de jeu, château gonflable, rodéo mécanique, lots à gagner pour les enfants, activités pour les plus grands (jeux de société, pétanque)...

Une restauration sera proposée de 19 h à 23 h, tandis qu'un DJ animera la soirée jusqu'à 1 h !

Saint-Roch

A Saint-Roch, les îles seront à l'honneur. Les festivités seront lancées dès 9 h dans la cour de l'école Jacques-Prévert, avec un videgreniers animé qui ne remballera ses étals qu'à 18 h. Portée par Horizons 2000, la fête offrira de vrais moments de bonheur aux petits et aux grands, avec des animations toute la journée, structures gonflables, jeux... Pour combler les petits creux, une restauration sera proposée à midi.

FANS DE BRIQUES

C'est tout nouveau : l'association Fana'briques organise, avec la marque Lego, un atelier de construction. Stéphane Pitoy convie tous les fans de briques à se retrouver le samedi 17 juin de 14 h à 16 h dans les locaux de l'école Camille-Claudel à Marzelay, pour de la construction et encore de la construction ! Sur une thématique d'abord, en création libre ensuite, les deux phases étant entrecoupées d'un goûter. Cet atelier s'adresse aux moins de 16 ans, l'adhésion (10 €/an) permet la participation à tous les ateliers (d'autres sont prévus en 2017 et 2018). Inscription sur le site fanabriques.fr

CONCERT EXPLOSIF !

Mr Yaz et le Big Band

Mr Yaz, c'est un melting-pot de musique black américaine des années 70 et de pop, actualisé avec des sons plus électroniques. La scène, c'est sa maison et c'est là qu'il se fait remarquer, en particulier lors de premières parties en France avec Carmen Maria Vega, Lussi, Higelin et d'autres ou à Londres avec The Veils ou Bambi par exemple. Mr Yaz séduit son public, qu'il soit francophone ou anglophone...

Pour ce concert, il emmène le Big Band du Conservatoire Olivier-Douchain dirigé par Luc Bartoli et se fait accompagner par des cuivres. Pas moins de 18 musiciens, saxos, trompettes, trombones et

section rythmique seront présents pour jouer les partitions de Mr Yaz réarrangées pour l'occasion, ça va groover !

Répétition publique gratuite - Places limitées - Réservations conseillées à l'Espace Georges-Sadoul au 03 29 56 14 09

Billetterie@ville-saintdie.fr

Mardi 27 juin > 18 h 30
La Nef / Conservatoire
Olivier-Douchain



ORCHESTRE D'HARMONIE

L'Orchestre d'Harmonie s'associe avec la compagnie «Danse avec mes Roues» et la chorégraphe Pascale Manigaud. Musiciens et danseurs proposent une pièce chorégraphique inédite, inspirée de «Tous en Bal» mais laissant la part belle à la création originale.

Vendredi 9 juin place Jean-XXIII à Saint-Roch, vendredi 16 juin place du Général-de-Gaulle, vendredi 23 juin rue de la Grotte à Foucharupt et vendredi 30 juin parc de La Nef à 20 h 30.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Twirling de haute volée

Les connaisseurs considèrent la pratique du twirling comme le sport de toutes les émotions. Et le rendez-vous qui s'annonce ici s'affiche déjà comme un véritable événement du genre. La ville de Saint-Dié-des-Vosges accueillera les 10 et 11 juin la finale du Championnat de France N1 et N1 Élite de twirling. Environ 50 clubs, soit 500 athlètes attendus, entourés d'un public de plus de 900 aficionados venus de toute la France, feront vibrer le Palais Omnisports Joseph-Claudé.

Depuis des mois, cette compétition d'un très haut niveau, qui n'a ici

qu'un précédent datant de plus de dix ans, se prépare minutieusement dans les coulisses du club déodatien et de la ligue de Lorraine.

Plusieurs catégories, allant des poussins aux seniors, seront appelées à se présenter en solos, duos, équipes ou groupes masculins ou féminins pour concourir, en espérant réaliser l'exploit.

Le twirling se pratique avec un instrument principal : le bâton, associé à de la chorégraphie et de la gymnastique. Le dépassement de soi, l'émotion et l'esprit sportif

étant de rigueur chez les adeptes de cette discipline, officiellement reconnue depuis 1985, il ne fait nul doute que le spectacle, servi par les compétiteurs, séduira dans l'art et la manière.



DISPONIBILITÉ

*ALLIANCE

AMBULANCE

Ambulances - VSL - Taxi

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE
 4, rue Marie MARVINGT
 Z.A.C. de la Madeleine
 88100 ST DIE des VOSGES



03 29 55 00 85
 03 29 56 48 38



Cet été, choisissez le mode de garde qui vous convient !

Cet été, vous trouverez le mode de garde adapté autant à vos enfants qu'à vos obligations professionnelles. Des petits bouts de chou aux collégiens, la Ville vous propose un large éventail d'accueils, de la crèche à la halte-garderie, des centres aérés aux chantiers éducatifs. Petite revue de détail des différentes structures !

POUR TOUT SAVOIR...

**Maison de l'Enfance
Françoise-Dolto et Relais
Assistants Maternelles
de Saint-Dié-des-Vosges**

Maison de l'Enfance
Françoise-Dolto
22 bis du 10^e BCP
Tél. : 03 29 56 28 61

RAM - suivi administratif :
du 31 juillet au 18 août
Contact : 03 29 68 88 38

Microcrèche Les Renardeaux
886, rue de Lorraine
88650 Saint-Léonard
Tél. : 03 29 41 31 95
lesrenardeaux@ca-saintdie.fr

Centre social Lucie-Aubrac
Place Salvador-Allende
Kellermann,
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 55 02 53

Centre social Germaine-Tillion
2 rue René-Fonck, Saint-Roch
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 56 19 03

Hôtel de Ville
Place Jules-Ferry,
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 52 66 66

La microcrèche Les Renardeaux

C'était inscrit sur sa feuille de route bien avant que le bâtiment ne sorte de terre : la microcrèche Les Renardeaux implantée à Saint-Léonard devait coller au maximum avec les contraintes horaires des parents. Et en effet, cette structure gérée par la Communauté d'Agglomération est ouverte du lundi au samedi de 6 h à 20 h... y compris en juillet/août ! Fonctionnant déjà à plein régime tout au long de l'année, la structure va être prise d'assaut cet été : il vous est donc fortement recommandé de faire les démarches nécessaires pour les gardes complémentaires le plus tôt possible...

La Maison de l'Enfance Françoise-Dolto

Chambardements organisationnels attendus en nombre cet été dans l'établissement de la rue du X^e-BCP, qui ne fermera plus ses portes au mois d'août, comme elle le faisait auparavant. Les 0-6 ans y trouveront tout pour s'épanouir (attention, la ludothèque restera fermée au mois d'août) de 7 h à 19 h en fonction des demandes des parents. Comme à la microcrèche Les Renardeaux, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement !

Le Relais Assistants Maternels

Le RAM est un lieu d'information, d'échange, d'écoute et d'animations collectives au service des parents, des enfants de 0 à 6 ans et des assistants maternels. Une structure vivante accueillie dans les locaux de la Maison Dolto, qui n'hésite pas à multiplier les sorties. Cet été, les loulous et leurs parents et/ou assistants maternels visiteront une ferme, la caserne des pompiers...

Si les activités sont programmées jusqu'à la fin du mois de juillet, le suivi administratif sera assuré par le RAM départemental du 31 juillet au 18 août.

Les centres sociaux

Si la fermeture du mois d'août reste d'actualité (à partir du 4 août) tant à Lucie-Aubrac (Kellermann) qu'à Germaine-Tillion (Saint-Roch), les deux centres sociaux de la ville vont fonctionner sur un dispositif quasi similaire.

Centre social Lucie-Aubrac

L'accueil collectif (centre aéré) des 4-10 ans commencera le lundi 10 juillet avec des activités spécifiques par tranches d'âges (4-6 ans et 6-10 ans). Il se déroulera du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le mercredi qui sera en journée complète (9 h-17 h 30). Un accueil sera accessible dès 8 h 30 et le repas de midi peut être prévu également.

Les enfants de moins de 4 ans auront accès à la halte garderie tous les jours de 13 h 30 à 18 h.

Quant aux 11-15 ans volontaires, ils participeront aux chantiers éducatifs : des travaux pour la collectivité le matin, en échange de l'accès à des activités de consommation l'après-midi.

Centre social Germaine-Tillion

La halte garderie fonctionnera tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le jeudi matin et le vendredi matin.

L'accueil des ados (12-15 ans) en chantiers collectifs se fera en lien avec le centre social Lucie-Aubrac.

L'accueil collectif des 3-12 ans sera effectif du 10 juillet au 4 août.



ACTION

Le développement durable, une préoccupation quotidienne



La Semaine européenne du Développement durable se tient du 30 mai au 5 juin. Le 5 juin marque également la Journée mondiale de l'Environnement. Pour beaucoup de collectivités, ces deux manifestations sont l'occasion de mettre en place des actions liées au développement durable. A Saint-Dié-des-Vosges, c'est l'occasion de les mettre en lumière... parce que les économies d'énergie, le respect de la biodiversité, la lutte contre les incivilités sont autant de pratiques quotidiennes. On fait le point ?

Biodiversité

Les actions mises en place depuis le début de ce mandat sont

nombreuses et fortes en faveur de la biodiversité : l'objectif hyper contraignant du Zéro Phyto est atteint, le fauchage alternatif permet aux insectes de batifoler en toute sérénité, le dispositif J'Adopte une Ruche contribue à la préservation de l'abeille et à la sensibilisation du grand public (coupon d'adhésion à découper !).

Santé publique

La Ville et ses agents se sont lancés dans la gestion des pigeons. La prolifération de l'espèce entraînant des désagréments toujours plus nombreux sur le bâti, il a été décidé des actions de régulation sans danger et dans le respect total de l'animal.

Arbre

Il est simple de résumer 2016-2017 : plus de vergers, plus d'espaces naturels notamment à Saint-Roch et Kellermann, plus d'arbres, des actions de sensibilisation accessibles à tous les publics, des manifestations autour de la taille des arbres fruitiers...

Incivilités

Elles sont malheureusement de plus en plus répandues. De ce mégot jeté au sol aux déjections canines



non ramassées, en passant par ces déchets que l'on trouve en pleine nature... Pourquoi se donner le mal de monter jusqu'à la Tête de Saint-Roch jeter un réfrigérateur ou une machine à laver quand aller à la déchetterie aurait pris moins de temps ?

Voilà pour la pollution visuelle... Pour la pollution, sonore, ça n'est pas mal non plus ! D'ailleurs les polices nationales et municipales font la chasse aux véhicules bruyants autant

qu'aux comportements dangereux, qu'on se le dise...

Salon

Le Salon Territoire durable qui s'est déroulé au mois de mars à l'Espace Nicolas-Copernic a rencontré un franc succès auprès des scolaires de la ville et de l'agglomération, ravis des animations proposées par les nombreux partenaires, à l'image de l'ONF et de sa brigade montée.

Bulletin de participation à l'opération « J'adopte une ruche en Déodaté » 2017

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____
Commune d'adoption : _____

Je m'engage à participer à l'opération et parraine une ruche à hauteur de

5€

10€

15€

ou plus : inscrivez le montant ou cochez la pastille de votre choix

Signature du parrain : _____

Bulletin à détacher, à restituer à la mairie de Saint-Dié-des-Vosges, accompagné de votre don. Si paiement par chèque mettre à l'ordre l'Association J'adopte une ruche à Saint-Dié-des-Vosges

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois de juin

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 6 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 13 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 20 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 27 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Implantée avenue de Verdun, la déchetterie intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges est ouverte du 1^{er} avril au 31 octobre du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 13 h. Elle est fermée les jours fériés.

Y sont acceptés : déchets verts, encombrants, gravats, huiles de vidange et alimentaires, piles, ferrailles, déchets toxiques, batteries, recyclables, bois, verre, textiles, carton, pneus, amiante, aérosols, cartouches d'encre, plâtre, déchets d'ameublement...

Saint-Dié-des-Vosges veut devenir une ville jardin

Depuis plusieurs mois, la municipalité revoit totalement sa façon de penser et d'agir pour embellir la ville. Plus respectueuse, moins contraignante, la nouvelle dynamique a l'objectif de faire de la cité une ville jardin. Avec un résultat qui s'appréciera au fil des saisons.

Renforcer la présence de la nature en ville pour améliorer la qualité du cadre de vie, voilà qui contribue à l'attractivité d'une cité. Combien êtes-vous à amener vos enfants se défouler dans le magnifique parc Michaut de Baccarat ? Combien êtes-vous à aimer l'Alsace pour la beauté de son fleurissement ? Et combien êtes-vous également à ne plus faire attention au cadre de vie dans lequel vous évoluez au quotidien ? Il faut un

parlons-en. Il y a celles que l'on voit et celles que l'on n'imagine même pas. Ce qu'on voit, c'est le paillage, c'est la préférence pour les vivaces. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'abandon total des produits phytosanitaires, c'est la préférence pour les végétaux peu gourmands en eau. Parce que derrière chacune des décisions, la notion de développement durable apparaît en filigrane. Ce que l'on n'imagine pas, non plus, c'est le mal que l'on cause à un arbre par une taille régulière ; c'est les contraintes qu'on impose aux agents avec des bacs à herbe surélevés. La politique mise en place depuis quelques mois consiste à rationaliser tout cela.

de l'autre ; c'est une nature que l'on préserve. C'est pour les Déodatien un cadre de vie naturel toujours plus agréable. C'est un budget, aussi. En 2017, la part de l'investissement est en hausse de 40 %, de 16 000 euros à 24 600 euros, ce qui montre bien la volonté politique de s'engager dans cette démarche d'amélioration du cadre de vie.

La nature a ça de particulier qu'elle prend du temps pour bien faire les choses. Alors non, Saint-Dié-des-Vosges ne deviendra pas une ville jardin du jour au lendemain. Mais elle le deviendra : on estime de un à deux ans le temps nécessaire pour que les choses se mettent en place. Naturellement.

Un embellissement réfléchi, c'est du temps gagné d'un côté et réinvesti

Végétaliser de manière durable, c'est alléger la charge de travail

changement pour «voir» les choses. Les regarder autrement. Il faut des prunus sur le pont de la République pour que l'on s'interroge sur ce qu'il y avait avant ; il faut des haies ôtées pour apprécier les perspectives du parc Jean-Mansuy. Il faut attirer l'oeil pour redécouvrir la ville d'une autre manière.

Cette phase de grands changements est lancée. Une transition nécessaire pour tourner la page aux méthodes et pratiques des années 80-90 durant lesquelles les espaces verts étaient considérés comme du mobilier urbain et non comme quelque chose de vivant. Une transition qui s'inscrit dans un contexte global pour lequel on parle d'embellissement plus que de fleurissement, trop réducteur. Un changement des mentalités doit s'opérer, en parallèle des changements des méthodes de travail. Les méthodes de travail, tiens,



Embellissement durable et biodiversité

Zéro Phyto

La stratégie Zéro Phyto, c'est réduire les pesticides aux effets néfastes pour la santé et la planète. S'ils mettent à mal les mauvaises herbes, les pesticides et les désherbants chimiques éradiquent les insectes qui ont un rôle pollinisateur capital. L'objectif est donc de trouver une solution alternative via le désherbage vapeur par exemple, les actions manuelles et mécaniques... Alors il restera toujours ici ou là quelques petites plantes. Et c'est tant mieux, puisqu'elles aussi contribuent à la biodiversité. Et ce qui est bon pour les abeilles est bon pour l'homme...

Les arbres en roue libre

Après trente années de tailles intempestives, les arbres vont

désormais pousser à l'envi. Un entretien sera assuré, bien sûr, dès lors qu'il ne menace pas la santé de l'espèce. Voilà qui va permettre au végétal de retrouver une transparence naturelle et de mieux jouer son rôle de filtre à particules.

Paillage et choix des végétaux

Le paillage a fait son apparition au cours de ces derniers mois. Sa force ? Il limite l'arrosage puisque le paillage absorbe l'eau et retient l'humidité du sol. Et qui dit moins d'arrosages dit économies... Dans le même ordre d'idée, le fleurissement hors-sol restera une exception dans les rues totalement minéralisées. L'heure est plutôt à la végétalisation durable grâce aux arbres, arbustes et vivaces. Durable, ça veut dire qu'il n'y aura plus besoin de mettre les massifs à nu à l'automne pour replanter au printemps. Au contraire, le choix des végétaux assurera une végétation intéressante du premier au dernier

mois de l'année, par les couleurs des feuilles comme des fleurs, la densité du feuillage...

Des grilles comme les barreaux d'une prison

Vous avez peut-être pu vous en rendre compte : mi-mai, les agents municipaux ont commencé à enlever les grilles censées protéger le pied des arbres, rue Thiers et place Saint-Martin. C'est pour eux une véritable libération ! Cette manœuvre va permettre de redynamiser le sol compacté, inerte ; il va pouvoir être foisonné, aéré, nourri. Une démarche qui va également favoriser les échanges, rendre au sol ses qualités nutritives pour que l'arbre puisse pousser sans souffrir. Et l'air de rien, une grille en moins, c'est 2,5 m² de nature en plus !

QUELQUES CHIFFRES

5 000 plantes vivaces ont été ou seront plantées en 2017, alors que le patrimoine végétal de la ville en comptait 300 en 2013. A l'inverse, les plantes annuelles sont passées de 60 500 en 2013 à 15 000 en 2017. Miser sur les vivaces, c'est faire le pari de la capitalisation, puisque les plantes se multiplient d'elles-mêmes, sans l'intervention de l'homme. Le nombre de vivaces va donc augmenter de façon spectaculaire au fil des ans, sans que l'on ait à toucher au porte-monnaie !

60 % du patrimoine arboré déodatien est composé de tilleuls, charmes et érables. Autant dire qu'en cas d'attaque d'un parasite sur l'un de ces végétaux, la ville perd l'un de ses poumons ! Pour y remédier, il faut diversifier les espèces : c'est ainsi que les 52 arbres plantés en 2017 viennent compléter un patrimoine fort de 3 562 végétaux. Et ce n'est pas fini puisque, rien que sur le projet Coeur de ville, 167 arbres et arbustes prendront racine sur le terrain de l'ancienne piscine.



SUMMER TEA

+

 +

Profitez de l'été avec nos thés & infusions glacées !

ARÔMES ET TENDANCE ST-DIÉ-DES-VOISSES

Claude Kiener, adjointe au maire aux Parcs et jardins



Entre autres facteurs, l'environnement que nous leur proposons doit être de qualité et agréable. C'est la raison pour laquelle nous avons fait de la place de la nature en ville l'une de nos priorités, dès 2014.

Et cela tout en vous inscrivant dans une démarche de développement durable particulièrement poussée...

Oui, parce que nous sommes également très soucieux de respecter ce cadre de vie dans lequel nous évoluons. Initiée en 2016 dans le cadre de l'Année verte, cette démarche se poursuivra pendant de longues années. Elle nécessite de changer autant les mentalités que les méthodes de travail de nos agents. Je tiens d'ailleurs à les remercier et à les féliciter : sous l'égide de Loïc Goichot, en charge du cadre de vie, ils ont su s'adapter aux nouvelles méthodes tout en faisant preuve d'un sérieux investissement. J'en

suis très satisfaite, et les Déodatien pourront en apprécier le résultat progressivement, au fur et à mesure que les choses se mettront en place et que nos plantations prendront de l'ampleur. Nous sommes dans une phase de transition dont les effets seront pleinement effectifs dans un ou deux ans.

Le temps de prétendre à une quatrième fleur ?

Ça n'est pas l'objectif immédiat. Mais ça viendra naturellement si nous restons dans cette dynamique impulsée il y a quelques mois. Cependant, notre priorité reste clairement l'embellissement de la ville et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Nous avons initié de gros changements dans notre façon de gérer notre patrimoine naturel. On aurait pu faire le choix de continuer ce qui avait été entrepris il y a trente ou quarante ans, mais si on ne change rien on ne voit plus rien...

Vous souhaitez faire de Saint-Dié-des-Vosges une ville jardin. Pour quelles raisons ?

Parce que le cadre de vie, c'est le quotidien des Déodatien.

L'améliorer, c'est agir sur leur bien-être, leur santé. Le cadre de vie est aussi un outil d'attractivité. Si l'on veut attirer des entreprises, il faut d'abord donner envie de venir.

4^e fleur : il faudra du temps...



Les trois petites fleurs qui ornent les panneaux d'entrée de ville indiquent déjà l'attention portée au fleurissement. Cela dit, depuis dix ans, les critères d'attribution ont évolué : les beaux massifs ne suffisent plus s'ils ne s'intègrent pas dans une prise en compte globale de l'environnement. Il n'y a cependant aucune raison objective pour que le maintien de ces trois fleurs nous échappe, d'autant que la Ville a fait de gros progrès, le mot est faible, en termes d'économies de la consommation d'eau. Le paillage notamment permet à lui seul de gommer le petit bémol exprimé par les membres du jury lors de leur dernière visite.

Cela dit, courir après la quatrième fleur est prématuré. Les exigences sont plus globales et la qualité du fleurissement ne compte que pour un tiers dans la note finale. Non, pour ce graal, on prend en compte également la voirie, le bâti, la démarche développement durable... La phase de transition étant à peine amorcée, il faudra du temps avant de prétendre à la quatrième fleur. Cela peut venir si le travail est mené correctement mais ce n'est pas l'objectif premier, comme le souligne l'adjointe au Maire Claude Kiener (lire ci-dessus).

BON À SAVOIR

- L'herbe qui pousse entre un bâtiment et le trottoir est enlevée par le propriétaire du bâtiment
- Les chiens ne doivent pas faire leurs besoins sur les végétaux. L'urée est, à dose infime, de l'engrais mais du désherbant à forte dose. Les déjections (à ramasser !) ne sont pas les cadeaux préférés des agents des espaces verts... Les propriétaires ne ramassant pas les crottes de leur(s) chien(s) sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 68 euros.



MADE - SON - MULTIMEDIA - TELEPHONE - ELECTROMENAGER

PRO&Cie
Le Réflexe Gentillesse

LES PRIX COUP DE CŒUR

Jusqu'au 10 juin 2017



Siméo
Extracteur de jus et de légumes
réf : PJ552

- Cheminée extra large
- Pressage facile sans effort
- Vitesse de 55 tr/min

179,99€
+0,30 € éco-p. = **180,29€**



KRUPS
Tireuse à bière* + coffret 2 verres
réf : YY2931FD • Capacité 5 l

- Fûts préservés au cœur du système à une température idéale
- Compatible avec les fûts Heineken, Desperados, Pelforth

239,99€
+0,30 € éco-p. = **240,29€**



KitchenChef PROFESSIONAL
Une malette d'accessoires OFFERTE* !

199,99€
+0,36 € éco-p. = **200,35€**

- 3 brûleurs gaz
- Revêtement acier émaillé
- Grande surface de cuisson
- Tiroir récupérateur de jus amovible

S.V.D.
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com



Notaires
Sûrement et pour longtemps

DAVID ANGLÉSIO
Successeur de Me Lallement, Me Mehl, Me Tabary
Tél. : 03 29 56 12 35 / Fax : 03 29 56 71 47
anglesio.david@notaires.fr

RETROUVEZ-NOUS À NOTRE NOUVELLE ADRESSE
29 RUE DES TROIS VILLES
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

SERVICE IMMOBILIER
Vente-Location-Gestion
Mme BAIA Mina
03.29.56.10.35
06.29.38.22.16
mina.baia.88049@notaires.fr

<p>VENTE</p>  <p>MOYENMOUTIER Maison individuelle d'une surface habitable d'environ 95 m², à rénover complètement. IDÉALE 1^{ère} ACQUISITION. Prix : 17 000 € négociation incluse DPE sans mention</p>	<p>VENTE</p>  <p>SAINTE-MARGUERITE Très belle maison, vous offrant un volume d'environ 112 m² habitable sur deux niveaux. Cuisine équipée et aménagée, salon-séjour avec cheminée, 3 chambres, garage, atelier. Le tout édifié sur un terrain de 628 m². Prix : 130 000 € négociation incluse / DPE : D</p>	<p>VENTE</p>  <p>VIENVILLE Chalet élevé sur vide sanitaire comprenant : salon, salle à manger, une chambre, salle d'eau, wc séparé, coin cuisine, petite mezzanine, balcon. Édifié sur un terrain clos et arboré de 967 m². Prix : 82 000 € négociation incluse / DPE : sans mention</p>	<p>LOCATION</p>  <p>SAINTE-DIÉ-DES-VOSGES Appartement faisant partie d'une copropriété de 8 lots, (lot n°25), d'une surface loi carrez de 120 m². Vous serez séduit par ses très belles prestations ainsi que sa terrasse de 50 m² avec vue sur tout Saint-Dié, 3 chambres, cuisine équipée ouverte sur un très grand salon-séjour. Une place de parking, un cellier. Loyer : 770 € charges comprises Honoraires négociation : 700 €</p>
---	---	---	--

OPEL CORSA ENJOY

- » Climatisation
- » Volant cuir multifonction
- » Régulateur de vitesse
- » **OPEL OnStar** avec Wi-Fi 4G ^{*(2)}

* en option. Offre Wi-Fi soumise à conditions.



GARAGE CHARAUD SAS

**60 route de Colmar
88 100
Sainte-Marguerite**

03 29 55 12 44

À partir de **109€/MOIS** ⁽¹⁾
LOA SUR 48 MOIS
Soit 47 loyers de 109 € après un 1er loyer majoré de 2 000 €. Entretien Reviz compris. Montant total dû en cas d'acquisition : 11 833 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
 (1) Location avec Option d'Achat 4000km max. Exemple pour une Opel Corsa série limitée Enjoy 3 portes 1.2 au prix de 9990€, remise de 3400€ déduite. Tarif au 05/01/2017. 1er loyer majoré de 2000€ à la livraison puis 47 loyers de 109€, dont 1€ par mois pour la prestation facultative d'entretien comprenant la prise en charge des 3 premiers entretiens périodiques suivant les recommandations constructeur, pour une LOA sur 48 mois. Prestation souscrite auprès d'Opteven Services - SA au capital de 365879€ - Siège social : 35-37, rue L. Guérin, 69100 Villeurbanne. RCS Lyon n°B 333375 426. Montant total dû au titre de la prestation : 48€ TTC. Option d'achat : nulle : 4710€ ou restitution du véhicule selon les conditions du contrat de reprise conclu avec votre Concessionnaire. Montant total dû en cas d'acquisition : 11833€. Assurance facultative DII à partir de 9,99€/mois en sus, soit total dû : 478,52€. Offre réservée aux particuliers valable pour l'achat d'une Opel Corsa Enjoy neuve, dans la limite des stocks disponibles, financée en LOA FlexFinance sur 48 mois par Opel Financial Services, commandée jusqu'au 31/05/2017 auprès des concessionnaires Opel de France métropolitaine participants. Sous réserve d'acceptation de GMAC Banque, SA au capital de 8164186€. Siège social : 1 av du Marais 95100 Argenteuil - RCS Paris 562 068 684 - ORIAS N°07029154 et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours. Modèle présenté : Opel Corsa Enjoy SP 1.2 avec options peinture rouge, jantes 15" et OnStar® au prix conseillé de 11050€, remise spéciale déduite. 47 loyers de 130 €, 1er loyer majoré de 2 000 €. Option d'achat : 4 972,87 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 13 082,87 €. (2) OnStar® on board - OnStar® à bord. En option sur Corsa Enjoy. Les services OnStar® et le Wi-Fi requièrent une activation et un contrat avec OnStar Europe Ltd, ainsi que la souscription d'un Pass SFR, payant après 3 mois d'essai ou 3 Go pour le Wi-Fi. Services soumis à la disponibilité et à la couverture du réseau mobile. Conditions sur opel.fr. Conso mixte gamme Corsa (l/100km) : 3,4/7,5 et CO2 (g/km) : 90/174.

TRIBUNES POLITIQUES

Union pour Saint-Dié

Divers droite

Au moment où nous livrons le fichier chez l'imprimeur, la tribune politique de Nathalie Tomasi ne nous est pas parvenue.

Communiqué d'UPS du 30 avril

Rassemblant des Déodatien(ne)s et des Déodatien(ne)s de toutes conditions, origines et sensibilités politiques républicaines, Union Pour Saint-Dié a toujours réservé sa parole et ses actions aux niveaux municipal et intercommunal, sans donner de consigne de vote aux élections européennes, nationales, régionales ou départementales.

C'est pourquoi, lors de ces scrutins, nous avons toujours laissé nos adhérents libres de leurs votes et de leurs engagements citoyens.

Cependant, il n'est pas possible de mettre l'extrême droite sur le même plan que les partis républicains. En 2014, lors des deux tours des élections municipales, nous avons affronté et devancé la liste du Front National.

Les valeurs d'ouverture et de liberté que nous défendons depuis toujours sont incompatibles avec les discours de haine et d'intolérance.

L'un de nos colistiers ayant dévié de cette ligne, nous prendrons les mesures nécessaires, dans les prochains jours, pour lever toute équivoque, dans le respect de nos engagements envers les Déodatien(ne)s et les Déodatien(ne)s.

Par souci d'équité et de transparence, nous publions avec l'accord de Fabien NIEZGODA sa réponse.

Communiqué de F. NIEZGODA du 1^{er} mai

L'élection présidentielle est un moment essentiel où chaque citoyen est amené à se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite pour la France. Depuis des mois, la candidature d'Emmanuel Macron et son projet de gouvernance libérale me font craindre une aggravation de la soumission à la finance, de la transformation multiculturaliste de la société, du désordre migratoire. Face à cette menace pour la souveraineté et l'identité de mon pays, j'ai approuvé publiquement la position patriote et républicaine prise samedi par Nicolas Dupont-Aignan, en indiquant, à sa suite, mon intention de voter au second tour pour Marine Le Pen.

Attaché au libre débat démocratique, j'ai pu constater à cette occasion que beaucoup de partisans affichés de «l'ouverture» ou de «la tolérance» n'admettent pas que puisse être exprimé un tel choix.

Plus sereinement, mais très clairement, mes collègues du groupe municipal Union Pour Saint-Dié ont décidé de condamner ma position. J'en prends acte, en quittant l'association UPS que j'avais rejointe en 2010. Je maintiens toutefois ma pleine estime à Serge Vincent et à son équipe, dont je connais la compétence et le dévouement au bien commun. La loyauté envers mes colistiers m'empêche de prolonger mon mandat de conseiller municipal. Dès la semaine prochaine, à l'issue de la cérémonie célébrant la Victoire de 1945, je remettrai donc ma démission au Maire de Saint-Dié-des-Vosges.

Sébastien ROCHOTTE



Depuis ce communiqué, Fabien NIEZGODA a démissionné du conseil municipal.

La suivante sur notre liste UPS, Evelyne FLEURENTDIDIER, devait donc lui succéder. Cependant, pour des raisons personnelles, elle a informé la mairie qu'elle ne souhaitait pas devenir conseillère municipale.

De ce fait, c'est Sébastien ROCHOTTE qui rejoindra notre groupe au prochain conseil municipal.

Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Sébastien ROCHOTTE.




Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi
10 h - 12 h et 14 h - 19 h
Samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Fermé le lundi

Déodat Distribution
4, rue Alphone Matter
ZAC Hellioule
Rond-point Albert Camus
Saint-Dié-des-Vosges

deodat.cocina@orange.fr
www.cocina-lautre cuisine.fr

03 29 57 17 12



Adrien SPECTY
OSTEOPATHE D.O.
10 rue Le Corbusier
anciennement
10 quai du Torrent
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Adultes - Enfants - Nouveaux nés
Femmes enceintes - Sportifs
06.58.35.97.14
www.osteospecty.com
Ostéopathe exclusif

TRAVAUX

Un gros dossier dans les rues

Lors du dernier conseil municipal, il a été question de la rue du Petit Saint-Dié avec le changement déjà acté de la vitesse réduite de 70 km/h à 50 km/h.

La pose d'un ralentisseur est envisagée. Par ailleurs, la priorité sur le carrefour de la rue du Petit Saint-Dié avec la rue de Foucharupt sera étudiée. Pour compléter les aménagements sur ce secteur un peu excentré, il est prévu d'enfouir l'ensemble des réseaux aériens rue Erckmann-Chatrian.

Un très gros chantier se profile à l'horizon des semaines à venir rue du Lieutenant-Bachelier.

L'enfouissement du réseau électrique basse tension, du réseau Orange et de l'éclairage public seront effectués en relation avec la réfection de l'assainissement, du réseau d'eau, et de la réfection de la route et des trottoirs. Le coût de l'enfouissement du réseau électrique est estimé à 101 200 € TTC.

Même programme, rue Rovel pour un montant de 92 500 € TTC.



AMÉNAGEMENT

Un parking rue Georges-Tronquart



Les places de stationnement sont toujours prisées. La Ville a donc répondu favorablement à la demande du CCAS de réaliser un parking sur un terrain lui appartenant. Trente-quatre places, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite, vont être matérialisées rue Georges-Tronquart à proximité de la Maison Mosaïque et de l'Ehpad Les Charmes. Les services techniques communaux ont été chargés de préparer le terrain. Ce travail confié à l'entreprise Broglio implantée sur la communauté

d'agglomération devrait s'achever d'ici le début de l'été.

Deux gros peupliers ayant dû être abattus pour la cause, la Ville soucieuse de l'environnement plantera en remplacement quatre arbres sur son territoire. En attendant, le nouveau parking sera très certainement apprécié des conducteurs, mais aussi des riverains jusqu'ici contrariés par des stationnements «sauvages» qui n'auront donc plus lieu d'être.

ANIMATION

Le guide de L'Été en Grand bientôt disponible



L'Été en Grand s'apprête à écrire les premières pages de sa troisième édition. Le grand livre s'ouvrira le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique (lire en pages Actualités) et se refermera durant les derniers jours du mois d'août. Mitonné par différents services municipaux, l'événement rencontre un gros succès auprès des Déodatien(ne)s et des Déodatien(ne)s.

Tiré à 15 000 exemplaires, le programme de l'Été en Grand sera disponible à partir du 19 juin dans les accueils de l'Hôtel de Ville et de l'Office de Tourisme. Cependant, une version régulièrement réactualisée sera consultable et téléchargeable, à partir de la mi-juin sur le site : www.saint-die.eu

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'élection présidentielle terminée, les Français sont à nouveau appelés aux urnes. Les 11 et 18 juin, il s'agira de désigner les députés qui siègeront dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Pas de changement à signaler pour les 14 400 électeurs déodatien(ne)s. Les 14 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h. À condition d'être âgé de 18 ans révolus et d'en faire la demande dix jours avant le scrutin, des inscriptions de dernière minute peuvent être enregistrées.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Jean-Luc Cuny auprès du Service Citoyenneté de l'Hôtel de Ville.



Dimanche 4 à 10 h

Green-volley

Palais Omnisports Joseph-Claudé

"LES AMIS DE LA CHAPELLE" PRÉSENTENT

ROCK À LA CHAPELLE

VENDREDI 9 JUIN 20 H SAMEDI 10 JUIN 20 H

THE DOORS **QUEEN**

EN 1^{ER} PARTIE: INTRODUCING MR. SPAIN FERGESSEN

CHAPELLE ST-ROCH
14 RUE CLAUDE BASSOT - 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOGES
LOCATION : 03 29 56 89 89 OU 06 36 90 34 20
OUVERTURE DU SITE : 18H - BUVETTE / RESTAURATION - PRIX : 18 € / PASS 2 JOURS : 29 €

ticketmaster cdb Culture Auchan



Du vendredi 23 au dimanche 25

7^e Vosges Classic Rallye

organisé par Oscar Racing Centre-ville



Du 3 juin au 8 juillet

Expo «Duo Céramiques»

de Marion Richomme et Sarah Staub

Espace des Arts Plastiques
Vernissage samedi 3 juin à 18 h

Du 7 au 28 juin à 12 h

Repas Convivialité et Partage

Mercredi 7 : KAFÉ/MPES

Vendredi 9 : Maison de quartier de la Bolle

Lundis 12 et 26 : Salle Carbonnar

Mercredi 14 : Maison de quartier de Foucharupt

Lundi 19 : Tour de la Liberté

Mercredis 21 et 28 : Espace Louise-Michel

Du 17 juin au 17 septembre

expo «Fastes et Trésors de la cathédrale déodatienne (1777-2017)»

Musée Pierre-Noël

Du 21 juin au 23 septembre

expo «Vibration»

peintures et dessins de Virginie Fossati.
Vernissage le 21 juin à 18 h

La Nef

Vendredi 2 juin à 18 h

animation tissage

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 3 juin à 20 h 30

concert + Jam Sessions / Jazz Funk

The Backbeat Proofs. Atelier d'improvisation pour préparer la Jam de 14 h à 18 h

La Nef / Conservatoire O.-Douchain

Vendredi 9 juin de 18 h à 20 h

ateliers habitat énergie par l'Association Etc...Terra

Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 9, samedi 10 juin à 20 h 30
et dimanche 11 juin à 15 h

«ExtravaDanse»

nouveau show des Teenager's

Musée Pierre-Noël

Samedi 10 juin à 9 h

opération de nettoyage

avec la Société Philomatique Vosgienne

Camp celtique de la Bure

Samedi 10 juin à 18 h

concert-restitution

des ateliers de musique ancienne du Conservatoire O.-Douchain avec l'ensemble Faenza

Eglise Notre-Dame de Galilée

Dimanche 11 juin de 6 h à 18 h

vide-greniers des Myrtilles

Contact : Christian Salier - 06 61 79 65 65
rue J.-C.-Sommier et parking Action

Dimanche 11 juin à partir de 6 h

vide-greniers

par les Amis du Massif de la Madeleine
chapelle de la Bolle-les Tiges

Lundi 12 juin à 14 h 30

diaporamas nature

avec André Antoine des Amis de la Nature

Espace Georges-Sadoul

Lundi 12 juin à 14 h 30

conférence UCP

«Sienne, entre guelfes et gibelins, dans l'Italie médiévale» par Lucien Larret, professeur d'Histoire

Espace Georges-Sadoul

Mercredi 14 juin de 14 h à 18 h

examens de fin de cycle instrumentaux

La Nef / Conservatoire O.-Douchain

Vendredi 16 juin à 18 h 30

contes au jardin

Restitution de l'Atelier Conte du PTEA
Jardin Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 17 juin à 15 h

remise du Prix Henri-Thomas

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 17 juin à 19 h 30

grands formats

Vernissage de l'expo de Julien Cuny
Jardins de la chapelle Saint-Roch

Dimanche 18 juin à partir de 6 h

13^e Grand Marché aux Puces et à la Brocante

organisé par l'association Rive Gauche
rues d'Alsace, Pasteur, Gambetta, place Saint-Martin

Mercredi 21 juin à 20 h 30

concert autour du Requiem de John Rutter

avec l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges et le Chœur des Abbesses de Remiremont. Entrée libre

Cathédrale

Vendredi 23 juin à 18 h 30

concert Sawadee

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 24 juin de 9 h à 20 h

championnat d'Athlétisme zone Grand Est

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Samedi 24 juin à 20 h

concert Gérard Delon

Jardins de la chapelle Saint-Roch

Samedi 24 juin à 20 h 30

spectacle

studio de danse Brigitte Nicole
Espace Georges-Sadoul

24 et 25 juin de 9 h à 19 h

22^e concours musical

La Nef / Conservatoire O.-Douchain

Dimanche 25 juin la journée

partie de pêche du Club des Molières

Mardi 27 juin à 18 h

entretien

avec les artistes autour de l'expo «Duo Céramiques»

Espace des Arts Plastiques

Mercredi 28 juin à 15 h

goûter musical

par les élèves du Conservatoire O.-Douchain

EHPAD Saint-Déodat

Vendredi 30 juin à 18 h

atelier découplage

Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 30 juin à 18 h

concert de la classe de chant et du chœur d'enfants de Laurie Olivier

La Nef / Conservatoire O.-Douchain

Dimanche 2 juillet la journée

fête du Cake et vide-greniers

Foucharupt

Dimanche 2 juillet à partir de 8 h 30

partie de pêche

par les Amis du Massif de la Madeleine
Contact : Patrick Noël - 06 85 93 57 26

Ex-étang des pompiers

JOURNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE

Vendredi 16 juin > 14 h

Sortie-découverte des «minières» sous la Pierre d'Appel par Archéo-Vosges

Rendez-vous sur le parking de l'étang Deltir à Etival-Clairefontaine

Vendredi 16 juin > 18 h

Conférence sur les princesses guerrières

Par Jérémy Gracio de l'Association «Sentiers d'histoire»

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 17 juin > 14 h - 18 h

Animations diverses : atelier, jeux, films, bibliothèque au local d'Archéo-Vosges

Espace Gérard-Philippe

Samedi 17 juin > 14 h 30

Visite «Histoire et Nature» du Camp de la Bure organisée par la Société Philomatique Vosgienne et l'association ETC...Terra. Sortie gratuite et tout public.

Dimanche 18 juin

Sortie en covoiturage sur un site archéologique Grand Est

Plus de renseignements sur www.archeovosges.blogspot.com

- Culture
- Sport
- Manifestation, évènementiel



ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Depuis **50 ans**
au service de votre vie

Contactez-nous !
9 rue des Trois Villes - 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
03 29 420 420 - gpe@orpi.com

EXCLUSIVITÉ



PROCHE ANOULD

Ensemble immobilier comprenant 4 maisons à démolir pour cause de non respect de la norme sismicité. A saisir rapidement. DPE NON REQUIS

Prix : 66 000 €

EXCLUSIVITÉ



SAULCY-SUR-MEURTHE

Appartement duplex 78m² loi carrez composé au d'une cuisine aménagée équipée, salon-séjour, salle de bains, 3 chambres, une cave, un grenier, un jardin privatif et une place de parking. Possibilité d'avoir un garage. Class Energ D.

Prix : 50 500 €

EXCLUSIVITÉ



SAINT-LÉONARD

Appartement en au premier étage comprenant : cuisine, salon, wc, salle de bain, 2 chambres et greniers ; surface loi carrez: 44 m²
Class Energ F

Prix : 46 500 €

EXCLUSIVITÉ



SAINT-MICHEL-SUR MEURTHE

Maison individuelle de plain pied dans écrin de verdure à 5min de St-Dié comprenant : entrée, cuisine, salon-séjour avec accès terrasse de 90m², trois chambres, wc et salle de bain. Au sous-sol : garage 2VL, buanderie, cave et une pièce pouvant servir de chambre ou bureau. DPE VIERGE.

Prix : 167 115 €

«Je redonne à la société ce qu'elle m'a donné»

Pierre Christophe est un homme de convictions et d'engagements. A cette société qui lui a «permis d'exister», le retraité entend redonner ce qu'il pense lui devoir, en s'investissant notamment pour les élèves, des petits aux étudiants. Parce qu'il est persuadé que le salut de la France est entre les mains de la jeunesse, le délégué de l'Education nationale entend soutenir et accompagner le changement.



Etre DDEN, c'est promouvoir et valoriser la laïcité dans les écoles publiques

«Nous, nous avons été formatés après-guerre et on n'a jamais pensé à autre chose. Sauf que la société, notre modèle de vie, explose, est en train de mourir. Les enfants d'aujourd'hui savent qu'ils ne passeront pas 42 ans dans la même entreprise. Ils ont une vision différente du monde et je suis persuadé que ce sont eux qui vont nous sortir de la m... enfin, de la situation dans laquelle nous sommes.» Conviction et franc-parler, voilà comment présenter Pierre Christophe. Ce gamin des baraques de la Vigne-Henry, ancien préparateur en pharmacie, déteste autant l'intolérance qu'il aime la sincérité, l'humanisme et la fraternité, ce ciment de la liberté et de l'égalité. «On doit pouvoir vivre tous ensemble dans les règles de la République. On sait qu'on a des droits, mais on oublie qu'on a aussi des devoirs. On doit tous progresser en même temps : mais comment faire avec 10 millions de chômeurs sur le bord de la route et six millions de familles monoparentales ?»

La solution, Pierre Christophe ne la connaît pas et sa recherche repose sur d'autres épaules. Mais il est là, citoyen de tous les instants, à vouloir accompagner, soutenir, pour un mieux-vivre ensemble. Et où apprend-on ces règles ? A l'école, bien sûr. «L'école, c'est la base de tout. En tant que Délégué Départemental de l'Education nationale, j'ai un rôle de médiation, de conciliation. Je n'interviens pas sur le programme scolaire et les décisions de l'Académie, mais j'ai mon mot à dire lorsqu'on parle restauration,

sorties, caisse, coopérative... Avec mon regard extérieur, je fais le lien entre les parents, les enseignants et les politiques. Ça me permet aussi de rester en contact avec ce qui se passe, de voir l'évolution des apprentissages de nos jeunes. Mais surtout, je souhaite promouvoir et valoriser la laïcité.»

Etre membre des conseils d'administration du collège Souhait et de l'IUT lui permet également d'avoir une vision réaliste de la société... et de glisser vers le monde des «grands» que Pierre Christophe sert également depuis fort longtemps. «J'ai d'abord été syndiqué isolé puis secrétaire de l'Union locale de la CGT pendant cinq ans, pour rester en contact avec la société économique. C'est le bout de la chaîne.»

Pourquoi un tel engagement associatif et pourquoi colle-t-il autant à la société ? «Parce que la

société m'a permis d'exister, a permis que mes enfants fassent des études. L'un est ingénieur à Shanghai, l'autre charpentier compagnon du devoir à Nantes. L'école permet ça, permet à des profils totalement différents de se révéler.»

A ce moment de la discussion, ses pensées sautent une génération et vont vers ses quatre petits-enfants, âgés de 14 à 7 ans, auxquels il pense constamment. A qui il essaie de transmettre ces valeurs qui lui sont chères. «Ils sont mon moteur, ma préoccupation permanente, mon unique centre d'intérêt.» Des petits-enfants qui lui laissent cependant le loisir d'aller marcher dans ce massif qu'il aime tant, sortir ses atouts à l'association des Amis d'Hellieule, soigner ses rosiers, chercher les champignons... ou passer des moments simples avec Chantal, Mme Christophe depuis presque cinq décennies.

QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Juin 1961 : certificat d'études

1^{er} juillet 1961 : préparateur en pharmacie, rue Thiers

1966-1967 : service militaire à Mourmelon puis en Allemagne

1970 : mariage avec Chantal

1971 : naissance de Damien

1975 : naissance d'Arnaud

2003 : départ en retraite grâce à la loi Fillon

Depuis 2003 : UL-CGT (dont cinq ans comme secrétaire) ; secrétaire au CA du Foyer des Jeunes Travailleurs et au restaurant inter-entreprises ; membre du CE de l'IUT ; secrétaire du CLLAJ, Délégué Départemental de l'Education Nationale puis président de l'Union locale des DDEN ; CA du collège Souhait ; membre de l'Association des Amis d'Hellieule ; membre de la Caisse des Ecoles.

